



CHAMPIONNATS NATIONAUX 2018-19

DROITS D'ENGAGEMENT

FRAIS DE SEJOUR ET DE RESTAURATION

La Commission Sportive Nationale réunie le 28 juin 2017 a arrêté les droits d'engagements et les frais de séjour et de restauration pour les championnats nationaux en 2019.

DROIT D'ENGAGEMENT		2018- 2019
Sports individuels et collectifs (engagements individuels)	Cross	8,60 €
	Autres sports	11,50 €

FRAIS DE RESTAURATION	2018- 2019
Repas vendu à l'unité avec prestataire ou repas établissement WE et jour férié	9,50 €(*)
Repas établissement en jour de semaine	8,00 €(*)
Panier repas	6,10 €(*)

FRAIS DE SEJOUR		2018- 2019
Championnats Nationaux <i>Forfait : 4 repas, 2 nuits et 2 petit-déjeuners</i>	Pension complète proposée par l'organisateur	90,00 €(*)
Tri-sport-co Benjamin et Minimes <i>Forfait : 6 repas, 3 nuits et 3 petit-déjeuners</i>		125,00€(*)

(*) Tarif maximum